

# DOSSIER INSCRIPTION STAGE D'AOUT 2019

## Nouveaux adhérents et extérieurs



L'inscription est validée lorsque ce dossier est retourné **COMPLET** au club.

À renvoyer par courrier **avant le 15 juillet 2019 dernier délai** à :

SCMS-GR – Valérie GRAS – 1575 Avenue du Général de Gaulle – Domaine du camp Lauvas – villa 4 - 06250 MOUGINS  
 Accompagné du règlement du montant du stage (qui ne sera encaissé que fin août) à l'ordre de SCMS-GR.

LA GYMNASTE		
NOM		
PRÉNOM		
NÉ(E) LE		NATIONALITÉ
CONTRAINTES ALIMENTAIRES ET ALLERGIES ?		
LES RESPONSABLES LEGAUX		
NOMS		
PRÉNOMS		
TÉLÉPHONES		
MAILS		
ADRESSE		

Le stage se déroule au gymnase René Friard de Mouans Sartoux de 9h à 17h.

Les repas sont pris à la cafétéria Casino de Mouans Sartoux et sont compris dans le prix.

CHOIX DE LA SEMAINE	
<input type="checkbox"/> Semaine 1 : du lundi 19 août au vendredi 23 août (inclus)	<b>150 €</b>
<input type="checkbox"/> Semaine 2 : du lundi 26 août au vendredi 30 août (inclus)	<b>150 €</b>
<input type="checkbox"/> Stage de 2 semaines : du lundi 19 août au vendredi 30 août (inclus)	<b>250 €</b>
ADHÉSION À L'ASSOCIATION	
<input type="checkbox"/> Nouvel adhérent club saison 2019/2020 ( <i>le dossier d'inscription doit avoir été déposé</i> )	<b>0 €</b>
<input type="checkbox"/> Extérieur (non licencié FFGym)	<b>10 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b><i>Le tarif est à la semaine. Aucune inscription à la journée ne sera acceptée.</i></b>

### Pièces à joindre :

- Fiche d'autorisation de sortie
- Fiche d'autorisation parentale
- Fiche d'autorisation de l'image
- Une photocopie des pages vaccins du carnet de santé
- Une attestation d'assurance indiquant que votre enfant est pris en charge pendant la durée du stage
- Le règlement du montant du stage à l'ordre du SCMS GR (il ne sera encaissé que fin Août)

## AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné, NOM Prénom : .....

Responsable légal de : .....

l'autorise

ne l'autorise pas

à quitter seule le gymnase de Mouans-Sartoux à la fin de la journée de stage.

Si je n'autorise pas mon enfant à sortir seule, je m'engage à respecter les heures de sortie, ou j'avertis l'entraîneur et donne le nom de la personne apte à la faire sortir. Je préviens ma fille qu'elle ne doit en aucun cas sortir de la salle en attendant la personne qui doit la récupérer

Date :

Signature

(Précédé de la mention « lu et approuvé»)

---

## FICHE D'AUTORISATION

**À remplir par les parents pour les adhérents mineurs**

Je soussigné, NOM Prénom : .....

Responsable légal de : .....

1. autorise les responsables du SCMS GR à prendre, en cas d'urgence, toutes décisions qui s'avèreraient nécessaires au cours du stage.
2. m'engage à respecter les modalités suivantes :
  - vérifier la présence d'un responsable dans le gymnase avant de laisser mon enfant
  - récupérer mon enfant à l'heure précise de la fin de la journée.
  - dégager le club de toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires (éviter tout objet de valeur...)

***Pendant la journée, les enfants sont sous la responsabilité pleine et entière des entraîneurs***

Date :

Signature

(Précédé de la mention « lu et approuvé»)

## FICHE D'AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES

Dans le cadre de sa diffusion d'informations (affiches, articles de presse, site Internet), le club peut être amené à publier dans ses pages les résultats les noms des gymnastes en compétition ainsi que des photographies de ses adhérents.

Je soussigné, NOM Prénom : .....  
Responsable légal de : .....

donne mon autorisation pour que l'image de mon enfant soit reproduite sur support papier ou numérique par le Sporting Club de Mouans-Sartoux –Gymnastique Rythmique

*Je renonce par la présente à solliciter une quelconque compensation, à quel que titre que ce soit, pour la participation de mon enfant à la prise de vue et à sa diffusion*

refuse toute utilisation de l'image de mon enfant par le Sporting Club de Mouans-Sartoux – Gymnastique Rythmique.

*Dans ce cas, si mon enfant apparaît dans un groupe, sa photo pourra être publiée mais son image sera rendue floue au moyen d'un logiciel de retouche d'images de manière à e rendre totalement impossible à identifier.*

Le club ne saurait être tenu pour responsable des photos prises par les parents ou spectateurs lors des fêtes ou compétitions.

Date :

Signature  
(Précédé de la mention « lu et approuvé»)